

SECTION BÂTIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE (version 11/2020 valable à partir du 01/01/2020)

NOM :

PRENOM:

1. INFORMATIONS GENERALES : (Le candidat déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement d'ordre intérieur actuellement en vigueur).

DEMANDE D'ADHESION :

Le candidat adressera son dossier de demande d'adhésion au secrétariat de la Section Bâtiment, composé des documents suivants:

- Le présent formulaire de candidature dûment signé (9 pages à remettre dûment complétées et signées).
- Les annexes, voir page 7.
- Le stick USB, voir page 8.

Afin que la demande soit soumise à la prochaine session de la Commission d'Admission, le dossier devra parvenir exclusivement par courrier postal à l'adresse ci-dessous:

**Chambre des Experts, section bâtiment et activités rattachées
c/o Mons. Francis Diederich, secrétaire
36, rue de Bourglinster
L- 6112 Junglinster**

et au plus tard:

- jusqu'au 28 février pour la session de printemps (mars)
- jusqu'au 31 août pour la session d'automne (septembre)

SECTION BATIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM :

PRENOM:

2. COTISATIONS:

La cotisation en tant que membre au sein de la Chambre des Experts, se répartit comme suit :

- | | |
|---|----------|
| • Traitement du dossier de candidature: | 50,00 € |
| • Droit d'entrée nouveau membre (payement unique) | 250,00 € |
| • Cotisation annuelle Chambre des Experts (payement annuel) | 125,00 € |
| • Cotisation annuelle Section Bâtiment auprès de la Chambre des Experts (payement annuel) | 175,00 € |

A noter que toute demande d'admission est assujettie au paiement d'un montant de 50 € pour traitement du dossier par la commission d'admission, à régler préalablement par virement au compte indiqué ci-dessous. En cas d'un refus ou d'un rejet de la candidature, ce montant sera redevable à chaque nouvelle introduction de demande d'admission. En cas d'un dossier incomplet, le montant de 50,- € sera redevable dès qu'une troisième demande de la part de la commission d'admission sera nécessaire au traitement correct du dossier.

Nouveaux membres sous parrainage:

Après son admission, tout nouveau membre doit conclure une convention de parrainage. Cette convention doit être signée au plus tard 6 mois après la date de la lettre d'admission et accomplie au plus tard 48 mois après cette date. La période de parrainage peut varier de 9 à 48 mois, mais doit porter sur une durée permettant de suivre un cycle complet de la formation d'agrément de base dispensée auprès de la CEL (voir les détails sur le formulaire-type de convention téléchargeable).

Les nouveaux membres seront acceptés sous la dénomination de "membre sous parrainage". Après le parrainage accompli avec succès, le Conseil d'Administration de la Section Bâtiment décidera de l'inscription sur la liste des membres agréés ou sur la liste des membres associés.

SECTION BATIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM :

PRENOM:.....

3. COORDONNEES PERSONNELLES:

COORDONNEES PRIVEES/DOMICILE :

NOM: Prénom:
 Rue:N° Code postal:
 Ville:.....
 Date de naissance: Tél privé:
 Email privé: Fax privé:

COORDONNEES PROFESSIONNELLES:

Pour les indépendants:

Nom de la Société, l'entreprise, bureau.....:

Pour les employés:.....

Nom de l'employeur:

Rue: N°:

Code postal: Ville:

Tél fixe. Fax:

Gsm :

Profession précise:

Statut professionnel précis: (indépendant, employé, associé-gérant)

Email professionnel:

Adresse Internet:

Numéro de TVA (ne pas indiquer le numéro de l'employeur):

TVA au nom de:

Numéro membre OAI (le cas échéant) :

Je suis également membre des associations professionnelles suivantes

(spécifier noms et coordonnées).....

Pour les artisans / commerçants: Je suis membre de la chambre professionnelle suivante:.....

sous le numéro:..... (à remplir obligatoirement)

SECTION BATIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM :

PRENOM:.....

4. ACTIVITE PROFESSIONNELLE:

LIEU ET FREQUENCE DE L'ACTIVITE:

- exerce régulièrement
- exerce occasionnellement
- exerce au Grand-Duché de Luxembourg
- exerce à l'étranger (si oui, indiquer le pays et le %-age de son activité réparti entre l'étranger et le Grand-Duché de Luxembourg:.....)
- exerce

SECTEURS D'ACTIVITE:

Les numéros des rubriques choisies sont à inscrire respectivement dans les cases vides ci-dessous.
Le candidat choisira uniquement des rubriques pour lesquelles il possède la **certification officielle** respectivement où il peut prouver à la Chambre des experts une expérience suffisante.
Veuillez consulter le site internet de la chambre pour plus de détails concernant les rubriques.

oui / non
(biffer ce qui ne convient pas)

ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX

oui / non
(biffer ce qui ne convient pas)

EXPERTISES POUR COMPAGNIES D'ASSURANCES

SECTION BATIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM :

PRENOM:.....

Inscrire les numéros correspondants dans les cases à gauche Die zutreffenden Nummern in linksstehende Kästen schreiben.

La ComAd se réserve le droit de demander la certification de certaines de positions.

Die ComAd behält sich das Recht vor, eine Bescheinigung für bestimmte Positionen nachzufragen.

| | |
|--|---|
| <u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u> | ETUDES, RECHERCHE 1. Levés topographiques 2. Sols 3. Architecture-Ingénierie 4. Monuments historiques 5. Economie de la Construction 6. Les établissements classés 7. Assainissement 8. Explosion - Incendie |
| <u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u> | GROS-OEUVRE FERME 1. Gros-oeuvre - Structure 2. Génie civil 3. Menuiseries 4. Toiture 5. Etanchéités 6. Réseaux publics, voiries, routes 7. Voiries et réseaux particuliers |
| <u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u> | PARACHEVEMENT 1. Enduits 2. Revêtements intérieurs |
| <u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u> | TECHNIQUES DU BATIMENT 1. Ascenseurs - Monte-charge - Escaliers mécaniques 2. Electricité 3. Plomberie, sanitaire, robinetterie, eau, gaz 4. Thermique |
| <u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u> | AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT 1. Voiries et réseaux divers |

SECTION BATIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM :

PRENOM:.....

| | |
|---|---|
| <p><u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u></p> | <p>PHYSIQUE DU BATIMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ponts thermiques, flux thermiques 2. Certification énergétique 3. Thermographie 4. Tests de l'étanchéité à l'air 5. Acoustique, bruit, vibration 6. Isolation |
| <p><u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u></p> | <p>ENERGIES RENOUVELABLES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Photovoltaïque 2. Panneaux solaires, flux thermique 3. Pompes à chaleur 4. Eoliennes 5. Géothermie 6. Récupération des eaux pluviales |
| <p><u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u></p> | <p>ENVIRONNEMENT NATUREL</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Horticulture, Arboriculture fruitière 2. Agriculture, Améliorations foncières 3. Agroalimentaire, contrôles qualitatifs et analyses 4. Aménagement et équipement rural 5. Animaux autres que d'élevage 6. Aquaculture 7. Biotechnologies 8. Elevage 9. Nuisances, pollutions agricoles et dépollution 10. Pêche - Chasse - Faune sauvage, Armement 11. Sylviculture, Estimation et gestion 12. Viticulture, Estimation et gestion |
| <p><u>annexe(s) : copie(s) certification(s) :</u></p> | <p>GESTION IMMOBILIERE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Estimation immobilières, évaluations 2. Gestion d'immeuble - Copropriété 3. Cadastre vertical 4. Etats des lieux |

SECTION BATIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM :

PRENOM:

5. ANNEXES (A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AFIN DE CONSTITUER UN DOSSIER COMPLET)

Les annexes sont à munir du numéro dans la liste ci-dessous (p.ex. 5.7) et ceci en haut à droite de la feuille A4 de chaque annexe. Les **cases sont à cocher (*bitte ankreuzen*)**.

Pour tous les candidats:

- 5.1 curriculum vitae reprenant surtout les aptitudes professionnelles (max. 2 pages)
- 5.2 copie carte d'identité
- 5.3 deux photos passeport (dans une farde en plastique)
- 5.4 extrait casier judiciaire original daté au plus de trois mois émis par le pays de résidence
- 5.5 certificat de résidence du pays de résidence
- 5.6 copie conforme des diplôme(s)
- 5.7 copies des certifications (p.ex. "assermentation", "cpe".....)

Pour les indépendants (résidents et non-résidents):

- 5.8 copie conforme de l'autorisation d'établissement au Grand-Duché.
- 5.9 attestation comme assujetti à la TVA (enregistrement) au Grand-Duché.

Pour les membres O.A.I.:

- 5.10 attestation cotisation O.A.I. (le cas échéant)

Pour les artisans / commerçants:

- 5.11 attestation de la chambre professionnelle dont il/elle est membre.

Pour les non-résidents:

- 5.12 certificat d'inscription établi par un ordre professionnel en matière d'expertise de son pays de résidence (le cas échéant).

Pour les employés au Grand-Duché (résidents et non-résidents):

- 5.13 attestation d'inscription du Centre Commun de la Sécurité Sociale au Grand-Duché de Luxembourg.
- 5.14 attestation de l'employeur au Grand-Duché de Luxembourg que l'adresse professionnelle et le n°TVA de l'employeur peuvent être utilisés par le futur membre.

SECTION BATIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM :

PRENOM:

6. DOSSIER DE CANDIDATURE AVEC CD-ROM:

Afin de présenter un dossier complet, le candidat remet un dossier **(Ne pas envoyer des emails !)** comprenant:

1. **FORMULAIRE ET ANNEXES:** L'original du présent formulaire signé ainsi que toutes les annexes sur papier. Le formulaire de candidature ainsi que les annexes entièrement scannés sous format PDF, dans une suite numérotée. Les rapports d'expertises seulement sur STICK-USB au format PDF **(Ne pas joindre des rapports d'expertise sous format papier !)**.

2. **PREUVE D'EXPERIENCE:** Le STICK-USB comprendra les copies digitales, exclusivement sous format PDF, d'un rapport d'expertise pour chacune des quatre dernières années. (Tout autre format, ainsi que des copies sur papier ne seront pas considérés et seront renvoyés au candidat). Les noms des personnes peuvent être rayés/masqués dans les rapports d'expertise soumis.

Tout dossier de candidature non complété par le point 2 sera renvoyé au candidat.

Copies d'expertises faites durant les quatre dernières années et enregistrées sur STICK-USB:

201__ :

201__ :

201__ :

201__ :

SECTION BATIMENT - FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom :

PRENOM:.....

7. PROCEDURE ET CORRESPONDANCE

- La commission d'admission siège seulement deux fois par an, une fois au printemps, une fois en automne. La procédure d'admission peut donc durer plus d'une demi-année, sous condition que le dossier soit complet. Les candidats sont donc priés de patienter.

- Les candidats et nouveaux membres sous parrainage sont priés de communiquer avec la ComAD et le Conseil d'Administration exclusivement par courrier et s'abstenir de tout appel téléphonique et de toute correspondance par email.

Le / la soussigné(e) certifie que les pièces du présent dossier sont sincères et conformes.

Date:

Nom. : Signature: